

Resp. client:
N° commande:
N° client:
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: fde@lightselec.be

ProKo.: LS01
N° rapport : 4786711-4
N° rapp. prov.:
Date: 12/01/2017



Organisme de contrôle a.s.b.l.

Client / Mandant :
Light elec
Rue de l'augette n°81
1330 RIXENSART

Département: ELE

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DEFINITIF ou RESIDENTIEL
(exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

GENERALITES

Appareil/Install. ID: Type d'installation: nouvelle Type de locaux: Appartement A1
Lieu de contrôle: CHAUSSEE DE HUY N°245 CHAUMONT GISTOUX 1325
Type de contrôle: examen de conformité avant mise en service Selon RGIE Art. 86/270
Date du contrôle: 11/01/2017 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant 31/01/2042 Contrôleur: LE LOUARN ALEXANDRE
Propriété de: NG
Installateur: -Lightselec
T.V.A.: - Carte-ID: - Délivré à: - Date: -

DESCRIPTION

EAN n°: - N° compteur: 15990850 Index I: - Index II: -
Raccordement: réseau souterrain Fourreau: placé Plaque d'isolat.: présente
Tension de serv.: 1 x 220V Protection max.: 40A Protection principale: aut. 4p 40A Interr.: interr. diff. génér.
Liaison comptage-coffre de repart.: type de câble: EXVB nombre de conducteurs: 4 section: 10 mm²
Câble de raccordement au réseau: type de câble: - nombre de conducteurs: - section: - mm²
Electrode de terre: type: boucle section: 35 mm² Résistance de dispersion: 2.76 Ohm
Interruteur Diff.: Général: 40A/300mA est plombé par des scelles d'OCB: en ordre Diff. supplém.: 2p 40A/30mA
Fonctionn. bouton d'essai: en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre Résist. d'isolem. général: > 10 MOhm
Installation exécutée conformément aux schémas: en ordre Etat du matériel électrique: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Continuité PE et liaison équipotentielle: en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre
Description - appareils: voir les schémas en annexe schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation
Ne sont pas encore placés: ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ d'eau
Ne sont pas encore raccordés: ☐ liaison équipotentielle principale ☐ - supplémentaire
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 9

Voir Schemas

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

I	Neant
N	1. Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

CONCLUSION

L'installation est conforme aux prescriptions mentionnées. L'installation peut être mise/reste en service.
L'installation doit être contrôlée au plus tard à la date mentionnée ici dessus, comme prévu par l'art. 271 du RGIE, ainsi qu'avant toute mise en service d'une modification importante ou d'une extension notable, exécutées avant cette date.

Pour le Directeur Technique,

Le contrôleur

16/01/17
E-TEC